

Bordeaux, le 17 JUIN 2009

Monsieur François FILLON
Premier ministre

Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne

75700 Paris

Monsieur le Premier ministre,

La Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique revêt un intérêt majeur pour le développement du Sud-Ouest de la France et de l'Europe. Les atouts que rassemble la LGV SEA sur le plan de la réduction des gaz à effet de serre, de la cohésion territoriale et du développement économique du Sud-Ouest de l'Europe ne sont plus à démontrer, et ont permis à ce projet d'être conforté par son inscription comme projet prioritaire dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, et dans les Réseaux transeuropéens de transport (RTE-T) par l'Union européenne.

Le débat public sur le projet Bordeaux - Espagne mené en 2006 a conduit RFF et l'Etat en mars 2007 à une décision confirmant la priorité à donner au transport ferroviaire dans une perspective de développement durable et de limitation des gaz à effet de serre, afin :

- de permettre le transfert modal d'une partie du transport de marchandises vers le ferroviaire,
- d'améliorer l'accessibilité du Sud de l'Aquitaine et d'offrir une continuité entre les réseaux ferroviaires français et espagnol à grande vitesse,
- de favoriser le développement des transports régionaux de voyageurs.

Le débat a en outre permis de préciser la perspective de saturation de la ligne existante à deux voies, et de montrer la nécessité de prévoir deux voies supplémentaires entre Bordeaux et la frontière espagnole. Il a abouti à la décision de réaliser les travaux d'amélioration de la capacité de la ligne existante et de poursuivre les études pour pouvoir mettre en service, lorsque la ligne existante à deux voies sera saturée, une ligne nouvelle à deux voies entre Bordeaux et l'Espagne.

Dès le débat public, les différents acteurs ont rappelé les précautions à prendre concernant la préservation de l'environnement, la concertation des populations et l'adaptation du dimensionnement des infrastructures aux besoins. Ces précautions ont été particulièrement réaffirmées pour la section Dax – frontière espagnole.

Comme vous le savez, des projets de cette ampleur nécessitent de très nombreuses années d'études : il est donc indispensable d'anticiper et de lancer immédiatement les études jusqu'à un stade permettant une réservation de l'emprise, de façon à ce que les travaux puissent être lancés lorsque les trafics seront confirmés, notamment pour la partie basque.

Cette volonté de poursuivre les études a été clairement confirmée dans le « Protocole d'intention pour la réalisation de la ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique », qui rappelle les engagements pris par l'Etat et RFF le 25 janvier 2007 d'accélérer les études des

Grands Projets du Sud Ouest (GPSO) de manière à lancer l'enquête publique à l'horizon du printemps 2011 pour un début des travaux envisageables à l'horizon 2013 pour les liaisons Bordeaux - Espagne et Bordeaux - Toulouse.

Aujourd'hui, le Gouvernement demande aux collectivités de délibérer à nouveau sur la base de ce même protocole sans émettre la moindre réserve, dans l'attente de quoi il suspend les procédures d'appel d'offre sur Bordeaux - Tours.

Or, le plan de financement global de la LGV Tours Bordeaux ne pourra être finalisé qu'une fois connu le résultat de la mise en compétition des concessionnaires. Aujourd'hui, selon Monsieur le secrétaire d'Etat au Transport, il manquerait moins de 200M€ sur les 1400M€ demandés soit moins de 15% sur les contributions des collectivités. La chute des prix dans le BTP, la possibilité d'optimiser le projet qui serait plus rentable que prévu ou encore l'enveloppe attendue sur les fonds européens dans le cadre du plan de relance doivent permettre d'arriver fin 2009 à un accord sur la convention de financement qui est, nous en sommes tous conscients, le préalable à toute signature du contrat de concession.

Nous vous rappelons que jamais aucune collectivité en France n'a dû s'engager financièrement sur un projet comme GPSO au niveau d'études aussi sommaires que celles issues du débat public où ni le tracé, ni les dessertes en terme de localisation de gares TGV ou encore de fréquence de TGV, ni a fortiori le coût du projet et la part d'autofinancement n'est encore déterminée autrement « qu'à dire d'expert ». Et malgré ces incertitudes, afin de montrer leur totale détermination, la quasi totalité des collectivités d'Aquitaine ont répondu positivement à la demande de financement de la LGV Tours-Bordeaux, tout en se permettant d'émettre des réserves de bon sens sur la partie GPSO : ces réserves portent majoritairement sur les modalités de desserte de leur territoire par la ligne nouvelle. Elles pourraient facilement être levées d'ici fin 2009, une fois connu le résultat des premières études de trafic et déterminé le fuseau de 1000 m, la localisation des gares, et les éléments nécessaires au lancement d'un débat public sur la desserte du Béarn et de la Bigorre. Bien évidemment, ceci ne pourra être possible que si les engagements pris en terme de délais sont respectés.

A ce jour, les études et la concertation sur le périmètre d'étude ont débuté pour les tronçons Bordeaux - Agen, Bordeaux - Dax et Agen - Toulouse, alors qu'elles n'ont toujours pas débuté sur le tronçon Dax - frontière espagnole, contrairement aux engagements pris, mettant ainsi en péril toute la LGV Sud-Europe-Atlantique et notamment l'attribution de crédits RTE-T par la Commission européenne aussi bien sur la section Tours-Bordeaux que sur sa poursuite jusqu'en Espagne. Nous vous vous rappelons en effet que votre gouvernement s'est engagé à obtenir, dans le cadre du plan de relance européen, des crédits complémentaires sur le tronçon Tours - Bordeaux, obtention de financement conditionnée d'une part au démarrage des travaux au plus tard en 2010, d'autre part à l'assurance que ce projet est réellement transeuropéen et se raccordera à l'Y basque actuellement en construction côté espagnol.

Dans le respect du calendrier sur lequel l'ensemble des parties s'est entendu, et alors que ce projet présente tous les atouts pour mobiliser des financements européens, nous tenons à manifester notre totale incompréhension devant les blocages que la LGV SEA subit à la fois sur Bordeaux - Tours et sur Bordeaux - Espagne.

Aussi Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons solennellement de tout mettre en œuvre pour que les engagements mutuels que nous avons pris, notamment en termes de calendrier, soient respectés, que la dernière phase de mise en compétition des

concessionnaires sur la LGV Tours - Bordeaux soit immédiatement lancée et que les études et la concertation soient poursuivies depuis Bordeaux jusqu'à la frontière espagnole.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional d'Aquitaine

Jean-Louis CARRERE, Premier Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine, Sénateur des Landes

Pierre CAMANI, Président du Conseil Général de Lot-et-Garonne

Bernard CAZEAU, Président du Conseil Général de la Dordogne

Henri EMMANUELLI, Président du Conseil Général des Landes

Philippe MADRELLE, Président du Conseil Général de la Gironde

Jacques ANTHIAN, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Claude BERIT-DEBAT, Président de la Communauté d'Agglomération Périgourdine, Sénateur-Maire de Chancelade

Gilbert MITTERRAND, Président de la Communauté des Communes du Libournais, Maire de Libourne

Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Jean-Pierre JULLIAN, Président de la Communauté d'Agglomération du Marsan

Béatrice PATRIE, Députée Européenne

Gilles SAVARY, Député Européen

Gabriel BELLOCQ, Maire de Dax

Geneviève DARRIEUSSECQ, Maire de Mont-de-Marsan

Jean ESPILONDO, Maire d'Anglet

Michel MOYRAND, Maire de Périgueux

Jérôme CAHUZAC, Député-Maire de Villeneuve-sur-Lot

François DELUGA, Député-Maire du Teich

Jean-Pierre DUFU, Député-Maire de Capbreton

Jean GRENET, Député-Maire de Bayonne

David HABIB, Député-Maire de Mourenx

Conchita LACUEY, Députée-Maire de Floirac

Martine LIGNIERES-CASSOU, Députée-Maire de Pau

Germinal PEIRO, Député-Maire de Castelnau-la-Chapelle

Philippe PLISSON, Député-Maire de Saint-Caprais de Blaye

Michel SAINTE-MARIE, Député-Maire de Mérignac

Pascal DEGUILHEM, Député de la Dordogne

Michèle DELAUNAY, Députée de la Gironde

Martine FAURE, Députée de la Gironde

Pascale GOT, Députée de la Gironde

Colette LANGLANDE, Députée de la Dordogne

Alain VIDALIES, Député des Landes

Didier BOROTRA, Sénateur-Maire de Biarritz

Françoise CARTRON, Sénatrice-Maire d'Artigues-près-de-Bordeaux

Alain ANZIANI, Sénateur de la Gironde

Annie JARRAUD-VERGNOLLE, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques

Philippe LABEYRIE, Sénateur des Landes